

6. Réseau d'information

La résolution vise à faire établir un réseau mondial de renseignements sur l'alimentation et l'agriculture auquel participeraient et collaboreraient tous les gouvernements et les organisations internationales concernés (particulièrement la FAO, l'OMS et le Conseil international du blé).

7. Sécurité alimentaire mondiale

Le Directeur général de la FAO a proposé l'adoption d'un engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale. Essentiellement, il est proposé que les pays adoptent volontairement des politiques nationales de stockage qui assurent des réserves globales suffisantes des principales denrées alimentaires, et particulièrement des céréales, pour l'ensemble de la communauté internationale. La résolution a pour but de mettre le sceau officiel de la Conférence sur le concept de l'engagement et de promouvoir sa mise en oeuvre rapide par la voie de négociations au sein des organismes internationaux appropriés.

8. Politique d'aide alimentaire à longue échéance

Cette résolution cherche à définir les principaux éléments d'une politique à long terme: engagements triennaux; objectif d'au moins 10 millions de tonnes de céréales annuellement au chapitre de l'aide alimentaire; la contribution au Programme alimentaire mondial de subventions minimales à l'alimentation; un accroissement progressif des subventions versées dans le cadre des programmes d'aide alimentaire; une meilleure coordination de l'aide; et une politique internationale sur la question des stocks d'urgence.